

Le 21 novembre 2024

## AVIS DE CONVOCATION

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la Mairesse. Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le lundi 25 novembre 2024, à 20 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

## Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3. Avis de motion du Règlement numéro 405-2024 modifiant le Règlement numéro 335-2019 sur la gestion contractuelle.
- 4. Dépôt du projet de règlement numéro 405-2024 modifiant le Règlement numéro 335-2019 sur la gestion contractuelle.
- 5. Modification de l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie.
- 6. Autorisation de signature d'une entente de service avec la CAUCA pour l'application SURVI-Plan d'intervention.
- 7. Autorisation de signature du contrat de service du logiciel d'alertes et de notifications de masse avec la CAUCA.
- 8. Mandat à la mairesse et à la directrice générale par intérim pour signer un contrat de service pour la gestion d'appels 9-1-1 avec la CAUCA.
- 9. Mandat à la mairesse et à la directrice générale par intérim pour signer un contrat de service pour la répartition des appels incendie avec la CAUCA.
- 10. Achat d'un camion-benne six roues pour le Service des travaux publics.
- 11. Demande de report de la mise en vigueur du Cadre normatif pour atténuer les nuisances et les bruits anthropiques au transport routier, ferroviaire et aérien.
- 12. Période de questions.
- 13. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

